



**Concours du second degré**  
**Rapport de jury**

---

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES**  
***PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP)***

**CONCOURS INTERNE ET CAER**

**SECTION : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

**Session 2015**

Rapport de jury présenté par : Madame Michèle DELOMEL  
Présidente de jury

# SOMMAIRE

## **Composition du jury**

### **Renseignements statistiques**

Concours interne public

Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel

### **Epreuve d'admissibilité**

Définition de l'épreuve

Remarques générales sur le fond et la forme du dossier RAEP

Première partie du dossier

Seconde partie du dossier

### **Epreuve d'admission**

Définition de l'épreuve

Sujets proposés à la session 2015

Remarques et observations du jury

### **Conclusion générale et remerciements**

### **Enseignements assurés par les professeurs de lycée professionnel STMS**

### **Programme du concours interne CAPLP Sciences et Techniques Médicosociales**

## COMPOSITION DU JURY

Présidente Michèle	DELOMEL	IEN SBSSA	Créteil
Vice-présidente Laurence	LECHAT	IEN SBSSA	Versailles
Secrétaire Général Jérôme	SAVIDAN	Chef de travaux	Créteil
M-Françoise	BURG	IEN SBSSA	Montpellier
Bruno	ARNOUX	PLP S.T.M.S	Aix-Marseille
Thierry	BABOEUF	IEN SBSSA	Rouen
Martine	Bouillaud	IEN SBSSA	Réunion
Hélène	BRETECHE	PLP S.T.M.S	Versailles
Annie	BRUN	IEN SBSSA	Grenoble
Aurélien	BRUNEL	PLP S.T.M.S	Reims
Serge	CAUD	PLP S.T.M.S	Créteil
Marie-Josée	CILPA	IEN SBSSA	Guadeloupe
Sylvie	CROSNIER	IEN SBSSA	Nantes
Catherine	DEFOND	IEN SBSSA	Poitiers
Isabelle	DESANTI	PLP S.T.M.S	Créteil
Anne	DURAND	IEN SBSSA	Nice
Laurence	GALLAND	IEN SBSSA	Amiens
Muriel	GERAUDIE	IEN SBSSA	Paris
Loubna	GOURRIRAN	PLP S.T.M.S	Créteil
Martine	JECKERT	IEN SBSSA	Strasbourg
Thierry	LARVET	PLP S.T.M.S	Paris
Martine	LOUVION	IEN SBSSA	Lille
Véronique	MAILLET	IEN SBSSA	Reims
Véronique	MARTY	PLP S.T.M.S	Strasbourg
Françoise	NOUGIER	PLP S.T.M.S	Grenoble
Mélanie	POLETTE	PLP S.T.M.S	Reims
Patricia	POURCENOUX	PLP S.T.M.S	Toulouse
Dominique	RASOAMANANA	PLP S.T.M.S	Nantes
Isabelle	REMERY	IEN SBSSA	Créteil
Jeanine	ROSTOUCHER	PLP S.T.M.S	Nancy-Metz
Brigitte	ROUGIER	IEN SBSSA	Versailles
Muriel	SILVE	PLP S.T.M.S	Versailles
Anita	Van den Bulck	PLP S.T.M.S	Orléans-Tours

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### CAPLP STMS Concours interne

<b>Nombre de candidats inscrits :</b>	<b>345</b>
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP :	<b>154</b>
Nombre de candidats admissibles :	<b>45</b>
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	<b>41</b>
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	<b>20</b>

<b>Epreuve d'admissibilité</b>	
Note obtenue par le premier admissible :	<b>19,63</b>
Moyenne générale des candidats admissibles :	<b>12,96</b>
Note obtenue par le dernier admissible :	<b>9,38</b>

<b>Epreuve d'admission</b>	
Meilleure note obtenue	<b>17</b>
Moyenne générale des candidats admis	<b>12,23</b>

<b>Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)</b>	
Moyenne du premier admis	<b>16,33</b>
Moyenne générale des admissibles	<b>9,73</b>
Moyenne du dernier admis	<b>10,75</b>

## **Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER)**

<b>Nombre de candidats inscrits :</b>	<b>110</b>
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP :	<b>72</b>
Nombre de candidats admissibles :	<b>46</b>
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	<b>43</b>
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	<b>25</b>

<b>Epreuve d'admissibilité</b>	
Note obtenue par le premier admissible :	<b>17,38</b>
Note obtenue par le dernier admissible :	<b>8,38</b>

<b>Epreuve d'admission</b>	
Meilleure note obtenue	<b>17,63</b>
Moyenne générale des candidats admis	<b>13,46</b>

<b>Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)</b>	
Moyenne du premier admis	<b>17,55</b>
Moyenne générale des admissibles	<b>10,7</b>
Moyenne du dernier admis	<b>3,04</b>

## ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE : Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

**Rapport établi par mesdames BRETECHE, BURG, BRUN, CILPA, CROSNIER, DEFOND, DURAND, GALLAND, LOUVION, MAILLET, MARTY, NOUGIER, POLETTE, POURCENOUX, VAN DEN BULCK et Messieurs ARNOUX, BABOEUF, CAUD, LARVET, RASOAMANANA.**

L'épreuve d'admissibilité est basée sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

### 1. Définition de l'épreuve

---

**Arrêté du 19 avril 2013 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. JORF n°0099 du 27 avril 2013 NOR: MENH1310122A**

*ANNEXE III - Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.*

*Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.*

*Dans une première partie (deux pages dactylographiées maximum) le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.*

*Dans une seconde partie (six pages dactylographiées maximum) le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.*

*Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels.*

*Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.*

*Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 × 29,7 cm et être ainsi présentée :*

*- dimension des marges :*

- droite et gauche : 2,5 cm ;*
- à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm ;*
- sans retrait en début de paragraphe.*

*A son dossier, le candidat joint, sur support papier, un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.*

*L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.*

*Les critères d'appréciation du jury porteront sur :*

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;*
- la maîtrise des enjeux scientifiques, techniques, professionnels, didactiques, pédagogiques et formatifs de l'activité décrite ;*
- la structuration du propos ;*
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;*
- la justification argumentée des choix pédagogiques opérés ;*
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.*

*Coefficient 1.*

*Nota. — Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien à un échange sur le dossier de RAEP, qui reste à cet effet, à la disposition du jury.*

Des conseils généraux sont en ligne sur Eduscol : [http://www.education.gouv.fr/cid4929/nouvelle-epreuve-admissibilite-certains-concours-internes-compter-session-2012.html#Dossier\\_de%20RAEP](http://www.education.gouv.fr/cid4929/nouvelle-epreuve-admissibilite-certains-concours-internes-compter-session-2012.html#Dossier_de%20RAEP)

## **2. Remarques générales sur le fond et la forme :**

---

Certains dossiers RAEP n'ont pas été étudiés :

- Ceux ayant un nombre de pages supérieur à deux pour la première partie et six pour la deuxième partie,
- Ceux ne présentant pas d'éléments permettant d'attester de l'authenticité du dossier.

Le jury a apprécié :

- les dossiers dans lesquels le candidat démontre une implication personnelle ;
- le strict respect de la forme du dossier précisée dans la définition de l'épreuve ;
- la structuration du dossier paginé, présenté avec un plan ;
- la rigueur du vocabulaire scientifique, technique et pédagogique ;
- une qualité d'expression, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe ainsi que la clarté du propos ;
- des documents en lien avec la réalisation pédagogique, soignés, clairs, pertinents et actualisés.

Le jury a regretté :

- la rédaction de certains dossiers de manière linéaire, sans effort de présentation, difficiles à lire et non paginés ;
- la présence de sigles non explicités ;
- la présence de documents annexés non pertinents, en nombre trop important, ou leur absence ;
- l'insertion excessive de notions livresques ou générales sans exploitation ;
- des dossiers hors champ des disciplines ou des filières de la compétence d'un PLP STMS ;
- l'utilisation abusive de caractères gras, d'éléments soulignés, de couleurs.

## **3. Remarques spécifiques à la première partie du dossier**

---

La première partie du dossier permet d'apprécier l'émergence des compétences de l'enseignant à partir de l'analyse du parcours professionnel du candidat (cf. arrêté du 1-7-2013 « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation »).

Le jury a apprécié les dossiers :

- montrant la construction progressive de compétences professionnelles de l'enseignant au regard du parcours professionnel et personnel ;
- mettant en évidence l'articulation du parcours avec les compétences du PLP STMS ;

Le jury a regretté :

La présentation d'un parcours :

- linéaire, sans structuration ;
- ne montrant pas le transfert des compétences vers le métier d'enseignant ;
- trop détaillé ou sous forme de liste exhaustive, sans mise en évidence des éléments marquants.

## **4. Remarques spécifiques à la seconde partie du dossier**

---

Cette seconde partie permet d'apprécier les compétences professionnelles du candidat à travers une réalisation pédagogique en lien avec la discipline des sciences et techniques médico-sociales.

Le jury a apprécié :

- la justification des choix de l'activité pédagogique présentée ;
- une exploitation réfléchie du référentiel (lien entre savoir faire et savoirs associés, objectifs pertinents) ;
- la place de la séquence dans la progression ;
- une démarche pédagogique structurée, maîtrisée, réaliste contribuant à la professionnalisation des apprenants ;
- la prise en compte des autres disciplines dans la mise en œuvre de la réalisation pédagogique ;
- des propositions tenant compte de la diversité des élèves, de l'environnement de l'établissement, du contexte de la formation ;
- la pertinence des documents présentés ;
- la justification des choix pédagogiques ;

- une analyse réflexive approfondie de la réalisation pédagogique menant à des remédiations pertinentes ;
- une prise de recul du candidat vis-à-vis de l'activité lui permettant d'approfondir sa réflexion pédagogique.

#### Le jury a regretté :

- le nombre trop important de descriptions superficielles de séances sans analyse ni argumentation des choix pédagogiques, sans prise de recul ;
- la méconnaissance de la filière sanitaire et sociale de la voie professionnelle ;
- des présentations de réalisations pédagogiques hors champ de la discipline concernée par le concours STMS ;
- les dossiers composés uniquement de fiches séquences où le candidat ne s'implique pas personnellement dans les propos tenus ;
- des propos redondants (séances décrites sur le même modèle...) ;
- des présentations d'activités ou de supports inadaptés au niveau du diplôme visé ;
- l'utilisation d'un vocabulaire non professionnel ou d'un langage peu soutenu ;
- le développement de généralités sur la pédagogie ou sur la formation ;
- des documents annexés inadaptés : photocopies d'ouvrages, sources non fiables ou non référencées, ...
- l'absence de prise en compte des enjeux professionnels ;
- le manque d'éléments scientifiques et/ou techniques.

#### Conseils aux candidats sans expérience d'enseignement :

Pour les candidats sans expérience d'enseignement ou issus d'un enseignement d'une autre spécialité ou appartenant à un autre ministère ou une autre fonction publique, le jury conseille :

- de se projeter dans le métier de professeur de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales par une sensibilisation et/ou une pratique de terrain ;
- d'analyser l'expérience professionnelle pour une projection dans le métier de professeur de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales en lien avec les compétences définies dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ;
- de prendre connaissance des diplômes et référentiels de formation relevant du champ de compétences du professeur de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales ;
- de proposer une transposition de leur expérience professionnelle à une réalisation pédagogique dans l'une des disciplines relevant du champ de compétence du PLP STMS.

Rappel aux candidats : le jury rappelle que le plagiat d'un document constitue une tentative de fraude.

## **ÉPREUVE D'ADMISSION :**

**Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel**  
**Rapport établi par mesdames BOUILLAUD, BRETECHE, BRUN, BURG, CROSNIER, DEFOND, DESANTI, GALLAND, JECKERT, LOUVION, MARTY, NOUGIER, POLETTE, POURCENOUX, ROUGIER, VAN DEN BULCK, messieurs BABOEUF, BRUNEL, CAUD, LARVET.**

### **1. Définition de l'épreuve**

---

#### **Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.**

*L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné.*

*Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à des techniques, aide, confort, hygiène, secourisme et/ou techniques socioéducatives et d'animation.*

*Elle comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.*

*La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.*

*Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.*

*Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.*

*Dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.*

*Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ;*

*Coefficient 2.*

*L'épreuve a une durée totale de six heures dont 2 h maximum devant le jury.*

### **2. Sujets proposés à la session 2015**

---

La banque de sujets portait sur les formations suivantes : CAP Petite enfance, Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne, Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale.

#### **2.1. Structure des sujets de la session 2015**

---

Chaque sujet comportait :

- un contexte professionnel (type de classe et de partenariat) ;
- la prescription de travaux pratiques portant sur des techniques d'aide, d'hygiène, de confort, de secourisme et des techniques socio-éducatives et d'animation ;
- la commande relative à la conception d'une séquence et d'une séance.

Le candidat devait :

- o réaliser les deux travaux pratiques précisés dans le sujet :
  - une aide au soin ou un soin d'hygiène et de confort, de secourisme devant le jury sur un plateau technique;
  - la conception d'une activité socio-éducatif ou d'animation et la réalisation d'un support en salle de préparation.
- o concevoir une séquence en lien avec l'un ou l'autre des travaux pratiques effectués et en détailler une séance ;
- o préparer son intervention auprès du jury.

Le candidat disposait :

- des référentiels des diplômes ;
- du matériel informatique pendant une heure, afin de finaliser éventuellement la mise en forme des supports de présentation.

## 2.2. Exposé et entretien à la session 2015

---

**Exposé** : pendant une durée de 30 minutes, le candidat présente l'activité socio-éducative et le support prévu. Il explicite sa démarche et ses propositions pédagogiques (séquence et séance).

**Entretien** : pendant une durée de 30 minutes, le jury demande au candidat de préciser certains points de sa présentation et de justifier ses choix.

Le jury pose une question au candidat sur son dossier RAEP.

## 2.3. Exemples de sujets

---

### Exemple n° 1 :

#### **Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel**

Durée totale de l'épreuve : 6 heures

Sujet S3A

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation pour une section de terminale professionnelle spécialité « Services de Proximité et Vie Locale », secteurs d'activités A2/G1 (Activités participant à la socialisation et au développement à la citoyenneté / Gestion des espaces ouverts au public). Votre séquence s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec un centre social proche de votre établissement scolaire.

Cette séquence prendra appui sur les investigations et analyses relatives aux travaux pratiques que vous aurez effectués en lien avec les compétences :

C 4.2 (A2): Animer des activités associatives ou des lieux de vie sociale.

C 4.4 (G1): Mettre en œuvre des techniques de premier secours du référentiel du diplôme

#### En quatre heures vous devez :

- réaliser deux travaux pratiques :
  - en plateau technique : réaliser une technique professionnelle visant à secourir un usager du centre social, au cours d'une activité ;
  - en salle de préparation : concevoir une activité d'animation favorisant le lien social pour un groupe d'usagers du centre social (10 adultes au maximum) et un support de l'activité choisie ;
- préparer une séquence d'enseignement en lien avec l'une ou l'autre des activités pratiques effectuées ;
- détailler une séance constitutive de la séquence

En une heure vous devez : préparer l'exposé en salle spécialisée avec mise à disposition d'un poste informatique

#### En trente minutes vous aurez à :

- Présenter l'activité d'animation favorisant le lien social conçue et le support ;
- préciser la démarche méthodologique.
  
- Mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations résultant des travaux pratiques.
  
- Décrire la séquence de formation élaborée ;
- présenter de manière détaillée la séance de formation.

#### En trente minutes d'entretien avec le jury vous aurez à :

- préciser certains points de la présentation ;
- expliquer et justifier vos choix didactiques et pédagogiques.

## Exemple n° 2 :

### Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel

Durée totale de l'épreuve : 6 heures

Sujet S1E

Vous devez concevoir et organiser une séquence de formation pour une section de seconde professionnelle « Accompagnement soins et services à la personne » option structure, dans le cadre d'un partenariat avec une crèche départementale.

Cette séquence prendra appui sur les investigations et analyses relatives aux travaux pratiques que vous aurez effectués dans un contexte de moyenne section de la crèche en lien avec les compétences :

C 3.3 : Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation

C 3.4 : Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie du référentiel du diplôme

#### En quatre heures vous devez :

- réaliser deux travaux pratiques, en lien avec le contexte professionnel donné :
  - en plateau technique : réaliser le change de Léa, 5 mois de la section des petits.
  - en salle de préparation : concevoir une activité d'éveil pour un groupe de 5 enfants (12 à 24 mois) et un support de cette activité
- préparer une séquence d'enseignement en lien avec l'une ou l'autre des activités pratiques effectuées ;
- détailler une séance constitutive de la séquence

En une heure vous devez préparer l'exposé en salle spécialisée avec mise à disposition d'un poste informatique

#### En trente minutes vous aurez à :

- Présenter l'activité d'éveil proposée et le support ;
- préciser la démarche méthodologique.
- Mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations résultant des travaux pratiques.
- Décrire la séquence de formation élaborée ;
- présenter de manière détaillée la séance de formation.

#### En trente minutes d'entretien avec le jury vous aurez à :

- préciser certains points de la présentation ;
- expliquer et justifier vos choix didactiques et pédagogiques.

### **3. Remarques et observations du jury**

#### **3.1 Constats du jury**

---

#### **Le jury attendait :**

Pour la réalisation des travaux pratiques relatifs aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort, de secourisme :

- une adaptation de la tenue professionnelle, des techniques mises en œuvre, des matériels et produits utilisés,
- une prise en compte des caractéristiques de l'utilisateur pour l'activité conduite ;
- une posture professionnelle ;
- des techniques conformes aux recommandations en vigueur dans le secteur professionnel ;
- des gestes techniques précis et maîtrisés ;
- une communication adaptée.

Pour la réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques socio-éducatives et d'animation :

- un positionnement du candidat en tant qu'animateur dans la mise en œuvre d'une technique socio-éducative ou d'animation.

- la proposition, en rapport avec le sujet, d'une activité ou d'un projet réaliste, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre ;
- un support adapté à l'activité ou au projet ;

Pour la préparation de la séquence et de la séance de formation :

- la précision du contexte en lien avec le sujet ;
- la prise en compte de l'analyse des informations et des données recueillies lors des travaux pratiques pour la construction de la séquence ;
- des propositions pédagogiques adaptées au niveau du diplôme pour la classe indiquée ;
- des propositions pédagogiques ancrées sur des contextes et situations professionnelles réalistes ;
- une description de séquence comprenant :
  - o l'identification des compétences à travailler par les élèves de la section, le niveau concerné ainsi que la formalisation claire d'objectifs pédagogiques ;
  - o des techniques professionnelles et des savoirs associés ;
  - o le repérage des pré-requis et une proposition pertinente sur la place et la durée de la séquence dans le plan de formation ;
  - o la mise en évidence d'un enchaînement logique articulant les séances au sein d'une séquence ;
  - o la prise en compte de la transversalité des enseignements ;
- une présentation détaillée d'une des séances avec :
  - o la proposition d'une stratégie pédagogique réaliste ;
  - o l'identification des activités et consignes données aux élèves ainsi que du rôle de l'enseignant ;
  - o un projet de trace écrite ;
  - o une proposition de modalités d'évaluations.

Lors de l'exposé et de l'entretien :

- un exposé structuré ;
- la présentation de l'activité relative aux techniques socio-éducatives et d'animation ;
- une réelle prise en compte des pratiques menées pour un réinvestissement dans la conception de la séquence pédagogique
- des justifications didactiques et pédagogiques réalistes fondées et clairement exposées ;
- une gestion optimale du temps lors de l'exposé ;
- la capacité à se positionner comme enseignant (attitude, niveau et registre de langage,...) ;
- la capacité à prendre du recul sur sa pratique ;
- l'aptitude à se dégager de ses notes ;
- l'aptitude au dialogue.

**Le jury a apprécié :**

Pour la réalisation **de travaux pratiques relatifs aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort et de secourisme** :

- la capacité du candidat à s'adapter à la situation (environnement, usager, matériel à disposition) ;
- l'utilisation des matériels et matières d'œuvre à bon escient ;
- l'organisation et la gestion du temps lors de la partie des travaux pratiques ;
- une communication adaptée à l'usager ;

Pour la réalisation **de travaux pratiques relatifs aux techniques socio-éducatives et d'animation**

- l'originalité et la qualité de certaines propositions ;
- une présentation détaillée de l'activité socio-éducative, dans une posture d'animateur.

Lors de l'exposé et de l'entretien :

- une présentation dynamique et argumentée ;
- des propositions pédagogiques pertinentes et concrètes ;
- des documents support pertinents mis à disposition du jury durant l'exposé ;
- la qualité des supports pédagogiques présentés au jury (papier et numérique) ;
- une capacité à entrer dans l'échange ;
- l'aptitude du candidat à réajuster ses choix ;
- la capacité des candidats à se remobiliser suite à un TP non maîtrisé et qui en font une bonne exploitation ;
- une bonne gestion du temps.

**Le jury a regretté en particulier sur l'ensemble de l'épreuve**

- les séquences formatées qui ne font pas l'objet d'une appropriation et d'une personnalisation ;

- des attitudes inadaptées aux épreuves d'un concours de recrutement d'enseignants ;
- le manque de préparation des candidats aux techniques professionnelles ;
- la non restitution ou le non-respect du matériel mis à disposition des candidats dans la salle de préparation des travaux pratiques relatifs aux techniques socio-éducatives et d'animation ;
- une utilisation inappropriée des outils de communication mis à la disposition des candidats lors de l'exposé (tableau, vidéo projecteur).

### **3.2. Conseils aux candidats**

Afin de se préparer à cette épreuve, le jury conseille aux candidats :

- de s'approprier tous les référentiels des diplômes et les documents ressource qui relèvent du champ d'un PLP STMS ;
- de s'entraîner pour maîtriser les techniques professionnelles, de les actualiser notamment en effectuant des immersions en milieu professionnel ;
- d'actualiser ses connaissances sur les évolutions politiques du secteur sanitaire et social, en particulier sur tout ce qui concerne les institutions, les structures d'accueil et les prestations ;
- de maîtriser les notions de séance et séquence et de démarches pédagogiques ;
- de s'informer sur les évolutions du système éducatif ;
- de s'entraîner à l'utilisation de l'outil informatique pour le maîtriser dans le cadre d'un usage courant ;
- de s'entraîner à l'entretien afin de travailler l'attitude attendue et de respecter le temps alloué.

Pour le déroulement de l'épreuve, les candidats doivent prévoir une tenue professionnelle et l'utiliser en fonction du contexte donné dans le sujet.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE & REMERCIEMENTS**

La session 2015 du concours spécialité Sciences et techniques médico-sociales présentait 20 postes pour le concours interne et 25 postes pour le CAER. Tous les postes ont été pourvus.

Pour l'épreuve d'admissibilité, seulement 44,63 des candidats inscrits au concours public et 65,45 % des candidats inscrits au CAER ont fait parvenir leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. En ce qui concerne l'épreuve d'admission, il est important de rappeler qu'il s'agit d'une épreuve à caractère pratique et pédagogique. Elle a pour but d'évaluer avec bienveillance les compétences du candidat à situer et à conduire une activité pratique dans un contexte professionnel puis à l'inclure dans les enseignements dont un professeur de Sciences et techniques médico-sociales peut avoir la responsabilité. Une bonne perception du fonctionnement des structures sanitaires, médico-sociales et sociales est indispensable pour construire des activités et un enseignement adaptés aux finalités des formations professionnelles du secteur.

Ce rapport des épreuves donne des informations et des conseils précieux, utiles à la préparation des futurs candidats au concours. Aussi, la lecture attentive de ces rapports constitue-t-elle un préalable pour se préparer aux différentes épreuves dans les meilleures conditions, elle constitue un préalable à l'analyse réflexive de ses pratiques par le candidat.

L'attention des futurs candidats est attirée sur les points suivants :

- la présentation des sujets des épreuves d'admission est susceptible d'évoluer ;
- le concours a pour objectifs d'apprécier les compétences professionnelles que les professeurs doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier précisées à l'annexe de l'arrêté du 1 juillet 2013
- un entraînement l'épreuve d'admission est recommandé, notamment aux techniques professionnelles et ceci dans la perspective de tous les enseignements relevant de la responsabilité du professeur de lycée professionnel en Sciences et techniques médico-sociales

Le jury a beaucoup apprécié les candidats qui ont su démontrer un sens de la pédagogie en voie professionnelle et faire montre d'une posture professionnelle qu'exige leur futur métier.

Il félicite donc les candidats admis au CAPLP et au CAER et se réjouit de les compter à la rentrée scolaire 2015 dans les équipes pédagogiques des établissements où ils seront stagiaires.

Enfin, le jury tient à remercier Mesdames la Proviseure et la Proviseur- adjointe du lycée Darius Milhaud du Kremlin Bicêtre ainsi que l'ensemble de la communauté éducative pour la qualité de leur accueil, leur disponibilité et l'aide efficace apportée tout au long de cette première session du concours dans l'académie de Créteil. Nous portons une mention spéciale aux élèves des sections de formation au diplôme d'état d'aide-soignant grâce à qui la partie d'épreuve relative aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort, de secourisme a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

## ENSEIGNEMENTS ASSURÉS PAR LES PROFESSEURS SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES DE LYCÉE PROFESSIONNEL

Les professeurs de lycée professionnel spécialité Sciences et techniques médico-sociales enseignent, dans l'état actuel des diplômes existants ou renouvelés, en cycle de baccalauréats professionnels spécialités «Accompagnement soins services à la personne » et « Services de proximité et vie locale ».

Ils participent à la professionnalisation des apprenants dans les formations de CAP Petite enfance, Mention complémentaire Aide à domicile et éventuellement formations aux diplômes d'état d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique ou encore dans les formations sociales, sous réserve de posséder les titres et l'expérience requis par la réglementation de ces diplômes.

Les enseignements qu'ils assurent sont :

- les techniques professionnelles sanitaires et sociales (soins d'hygiène et de confort, aide aux activités motrices, prévention et sécurité, animation, acquisition et développement de l'autonomie), les techniques de décontamination, de désinfection et de stérilisation, appliquées au secteur sanitaire ;
- les enseignements associés à ces techniques : les sciences médico-sociales la biologie humaine qui intègre l'hygiène, la prévention et des éléments de physiopathologie, la microbiologie générale et appliquée l'ergonomie, l'organisation et la qualité de service, la technologie des produits et des équipements se rapportant aux techniques ;
- les enseignements professionnels (théoriques et pratiques) du baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale.

Ils peuvent participer aux enseignements technologiques des BTS Economie sociale familiale et Services et prestation des secteurs sanitaire et social.

### PROGRAMME DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DU CAPLP Sciences et Techniques Médicosociales

NOR : MENH1032000N note de service n° 2010-259 du 31-12-2010

#### 1. Santé-hygiène

1.1 Niveaux d'organisation du corps humain

**Les différents niveaux d'organisation** : appareils et organes ; tissus ; cellules et biomolécules :

**Biomolécules** : classification, exemples, principales propriétés physico-chimiques

**Cellules** : structure et ultrastructure ; compartimentation cellulaire ; échanges avec le milieu extracellulaire

**Tissus conjonctif et épithélial** : structure, fonctions, exemples

**Organes et appareils**

1.2 Éléments de biologie cellulaire et moléculaire

**Le cycle cellulaire** : interphase et mitose, cancérisation

**Énergétique cellulaire** : ATP, devenir des nutriments énergétiques dans les cellules

1.3 Anatomie et physiologie humaines : étude de quelques grandes fonctions

**Fonctions de relation** :

**Système nerveux**

Anatomie et organisation fonctionnelle : système nerveux central et périphérique, système nerveux somatique et végétatif

Neurone et tissu nerveux : structure et propriétés du neurone, récepteurs sensoriels, transmission synaptique, principaux neuromédiateurs

Quelques aspects de la physiologie du système nerveux : système sensoriel et organe des sens, douleur, activité réflexe, sommeil, maladies neurodégénératives

**Appareil squelettique**

Système osseux : structure, ostéogénèse et ostéolyse

Structure du squelette

**Appareil musculaire squelettique strié**

Anatomie et organisation du système musculaire : différents types de muscles, relation avec le squelette et rôle dans les mouvements volontaires

La fibre musculaire striée : structure, ultrastructure et propriétés

La contraction musculaire : aspects mécaniques, moléculaires et énergétiques

**Pathologies de l'appareil locomoteur** : pathologies liées à la vie quotidienne et professionnelle, mesures de prévention

**Fonctions de nutrition** :

**Système cardio-vasculaire** : le cœur et la circulation sanguine

Anatomie et histologie de l'appareil cardio-vasculaire : cœur, vaisseaux sanguins

La révolution cardiaque

La circulation sanguine et la pression artérielle,, prévention des maladies cardio-vasculaires

Régulation du système cardiovasculaire

### **Système lymphatique**

**Compartiments liquidiens de l'organisme, milieu intérieur**

### **Système respiratoire et respiration**

Anatomie de l'appareil respiratoire

Ventilation pulmonaire

Les gaz respiratoires : échanges gazeux ; transports des gaz dans le sang

Exemples de pathologies respiratoires : pathologies de type allergique et infectieux

## 1.4 Nutrition

### **Appareil digestif, digestion et absorption**

Organisation, anatomie et histologie de l'appareil digestif

Digestion et absorption : conséquences d'une alimentation déséquilibrée

Comportements alimentaires

Dérèglements et pathologies : obésité, sur-poids, insuffisance des apports, troubles graves du comportement alimentaire, etc.

Besoins nutritionnels

## 1.5 Unité de l'organisme et maintien de son intégrité

### **Maintien de l'homéostasie**

#### **Système endocrinien**

Principales glandes endocrines et hormones

Système neuro-endocrinien : complexe hypothalamo-hypophysaire

Régulation de la glycémie : inter-relations glucides/lipides/protides

#### **Rôles du rein**

#### **Défense de l'organisme : le système immunitaire**

Composants du système immunitaire : organes, cellules

Immunité innée : cellules et molécules, barrière cutanéomuqueuse, réaction inflammatoire

Immunité adaptative :

- réponse adaptative humorale : antigènes, anticorps, réaction antigène anticorps, lymphocytes B

- réponse adaptative cytotoxique : lymphocytes T

Vaccination, greffes

Immunodéficiences, auto immunité, allergies, hypersensibilités

## 1.6 Éléments de pharmacologie et toxicologie

### **Éléments de toxicologie**

Substance toxique, courbe dose-effet

Différentes formes de toxicité : toxicité aiguë, sub-aiguë et chronique, effets cancérigène, mutagène, tératogène

### **Éléments de pharmacologie**

Le médicament : définition, principales formes galéniques

Administration d'un médicament : voies d'administration et posologie

Informations réglementaires sur les spécialités pharmaceutiques

## 1.7 Éléments d'addictologie

**Les addictions** : définition, comportements de consommation

### **Prévention des addictions**

## 1.8 Différentes étapes de la vie

### **Reproduction et grossesse** : maîtrise et prévention des risques

Les infections sexuellement transmissibles : anatomie des appareils génitaux, voies de contamination, principales

IST, conséquences pathologiques, règles de prévention

Les principales infections à transmission materno-foetale : principales étapes du développement embryonnaire et

foetal, rôles du placenta, transmission au fœtus, conséquences pathologiques, prévention

Surveillance médicale de la grossesse et hygiène de vie pendant la grossesse et en cas d'allaitement :

modifications physiologiques de la grossesse

Maîtrise de la reproduction : méthodes contraceptives, AMP

### **Croissance et développement**

Croissance somatique : développement staturo-pondéral, facteurs de la croissance : hormonaux, nutritionnels, indicateurs de suivi

Développement psychomoteur : définition, principales phases, facteurs influençant le développement

**La puberté et l'adolescence** : modifications physiologiques et morphologiques

**Le processus de vieillissement** : étapes et caractères du vieillissement, notion de vieillissement différentiel, facteurs du vieillissement

**La fin de vie et la mort**

## 1.9 Microbiologie appliquée à l'hygiène

### **Micro-organismes et environnement**

Flores microbiennes et relation entre micro-organismes et êtres vivants : saprophytisme, commensalisme, parasitisme, flores des milieux ambiants, flores commensales de l'homme

Micro-organismes, virus et infections

**Bactéries** : structure, multiplication bactérienne

**Virus** : structure, multiplication virale, notion de parasite obligatoire

**Micro-organismes et infections** : pouvoir pathogène et ses facteurs, rôles du terrain et de l'environnement, transmission des maladies infectieuses

Micro-organismes, virus et infections

**Prévention des contaminations** : hygiène des locaux professionnels, du matériel, des résidents et du personnel

Élimination des micro-organismes : agents physiques, agents chimiques (détergents, antiseptiques, désinfectants, antibiotiques)

### **Infections liées aux soins et infections nosocomiales**

## 2. Connaissance des publics

### 2.1 Contexte sociodémographique

Situation sociodémographique

Étude quantitative et qualitative de la population française (cadres démographique, social, économique et culturel)

### 2.2 Construction des identités

**De l'enfance à l'adolescence** : développement et interactions, attachement et séparation

#### **L'adolescence**

**Situations de crise et résilience** : l'accident, la maladie, les traumatismes dans les histoires de vie, situations de précarité

#### **Situations de handicap**

**Les représentations sociales** : santé, maladie, dépendance, mort

### 2.3 La famille

**Différentes formes de familles**, évolution des fonctions

**Relation éducative, violence et maltraitance dans la famille**

**Relations intergénérationnelles**

**Formes d'union**

### 2.4 Éléments de psychologie sociale

**Processus de socialisation**

**Instances de socialisation**

**Groupe social et dynamiques identitaires** : notion de groupe social, de groupe d'appartenance, de stratification sociale, de culture

**Régulation sociale et déviance** : contrôle social, formes de déviance, délinquance

**Intégration et exclusion**

**Identité sociale** : formation de l'identité, définition du concept d'identité sociale, identification des instances concourant à la construction de l'identité sociale.

**Stigmatisation sociale** : définition des notions de stéréotypes et de préjugés, stigmatisation sociale, effets de la stigmatisation sociale.

### 2.5 Liens dynamiques entre publics et institutions

**Analyse de la demande et du besoin des publics**

**Étude des « besoins »** fondés sur des aspects physiologiques, économiques sociologiques

**Démarche d'analyse de la demande**

**Notion de « demande »**

**Concept d'usager** : usager-citoyen, usager-client, usager-consommateur

**Impact des liens « besoin, demande et offre »** sur le développement de l'institution

**Dynamique de l'institution**

Représentation de l'institution et influence de la demande des publics

Démarche de construction de l'offre de service à partir de la demande de l'usager

## 3. Institutions, travail en partenariat

### 3.1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

**Élaboration des politiques sociales** : niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé, notion de service public

**Répartition des compétences** dans le champ sanitaire et social entre les différents échelons de l'administration

**Les acteurs de la vie juridique** : personne physique et personne morale, notion de capacité juridique, notion de responsabilité

**Les institutions publiques** : le cadre administratif de l'État, le cadre administratif territorial

**Les organismes de protection** contre les risques sociaux

**Les associations** : création, organisation et fonctionnement, domaine d'intervention des associations, notion de délégation de service public, rôle du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale

3.2 Politiques sociales

**Politique de la famille** : statut de l'enfant, autorité parentale, protection médico-sociale de la famille, prestations familiales

**Politique de l'emploi** : prise en charge du risque chômage, mesures facilitant l'accès ou le retour à l'emploi

**Politique du handicap** : accompagnement du handicap

**Politique en direction des malades**

3.3 Cadre politique, juridique, financier et administratif des institutions et des réseaux

**Statuts juridiques des structures** (structures hospitalières, médico-sociales, etc.)

**Modalités de coordination et de coopération mises en place.**

**Définition de la notion de réseau de soin ou de réseau social**

**Notions d'habilitation, d'agrément, de conventions, d'autorisation**

3.4 Droit des usagers

**Droits des usagers** des institutions sanitaires et sociales

**Place des usagers** en termes de responsabilité, d'efficacité, d'équité et de justice

3.5 Modes d'intervention

**Finalité des différents services offerts**, notions de prévention, aide, soins, rééducation, insertion ou réinsertion

**Protection spécifique en faveur de certains publics** notamment les mineurs et majeurs protégés, place de l'autorité judiciaire

**Offres de services** mises en place pour deux problématiques particulières : la dépendance, l'exclusion sociale

**Spécificités des interventions à domicile ou en milieu ouvert, en établissement**

**Formes de coordination, de régulation et de complémentarité** des modes d'intervention, circuits d'information mis en place

**Questions éthiques** liées aux interventions

**4. Prestations**

**Principes fondateurs des politiques de sécurité sociale, d'aide sociale et d'action sociale**, évolution de ces principes

**Notions de prestations et de services** en lien avec les politiques sociales

**Prestations du régime général de sécurité sociale**

**Prestations d'aide sociale**

**Prestations d'action sociale : prestations supplémentaires et facultatives d'action sociale**

Pour chaque type de prestations : **conditions d'attribution, grands principes de calcul, procédures d'attribution**

**5. Communication professionnelle**

**Communication écrite** : principes généraux, différents supports. Forme de l'écrit au regard des droits des usagers en matière d'information

**Signalétique** dans les établissements et services

**Communication orale** : différents supports

**Cadre juridique de la communication professionnelle** : protection de l'information, règles et principes éthiques et déontologiques (notions de secret professionnel, de secret partagé), institutions garantes. Règles et principes éthiques et déontologiques pour les modalités d'accès à l'information et le partage de données

**Techniques d'accueil**

**Notion de service dans la fonction d'accueil**

**Points forts, manquements et obstacles** dans les différentes situations d'accueil

**Connaissance des champs et des modalités d'intervention** des autres professionnels, de la coordination entre les acteurs de l'accueil

**Techniques d'organisation et d'animation de réunion**

Différentes réunions

Phénomènes de groupe

Attitudes et techniques utiles à la conduite de réunion

**Contraintes de la communication de groupe**

Étapes de planification et préparation d'une réunion, contraintes matérielles et techniques liées à la taille du groupe, à l'aménagement de l'espace, attitudes et techniques de la conduite et de l'animation de groupe (écoute active, reformulation, questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion de la prise de parole, gestion des conflits, etc.)

**Méthodes et techniques pédagogiques** : construction d'une séquence et d'une séance pédagogiques (objectifs, moyens, évaluation)

## **6. Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social**

**Démarche de projet** : notion de projet, diagnostic, objectifs, plan d'action, démarche d'évaluation

Différents types de projet : projet individuel et projets collectifs

Intérêts, enjeux et finalité d'un projet

Outils et méthodes

Communication autour du projet : argumentaire du projet, valorisation du projet aux différentes étapes, communication sur les résultats

### **Circuit de l'information**

Règles de traçabilité de l'information et des documents ainsi que les règles juridiques liées à la production et à la conservation des documents

Recueil de données

Recherche documentaire

**Méthodes et outils d'observation** : définition, construction et mise en œuvre d'outils

Exploitation de données observées

Richesse et limites de ce mode de recueil

Le questionnaire d'enquête : étapes de mise en œuvre d'une enquête par questionnaire

Modalités de détermination de la population soumise à enquête par questionnaire

Différents types de questions et leur intérêt

Présentation des résultats recueillis

**L'entretien d'investigation** : différentes formes d'entretien, différentes étapes d'un entretien

Impact de la préparation de l'entretien, de ses conditions spatiales et temporelles sur son déroulement

Prise en compte des situations particulières (barrière linguistique, troubles sensoriels, troubles psychiques, addiction, etc.).

### **Démarche qualité**

#### **Concept de qualité, principes et évolution**

Étapes de la démarche qualité

Notions de procédure et de protocole

Obligations en matière de qualité dans le secteur

Principes de normes, de certification et principaux organismes responsables

Place d'une démarche qualité dans l'amélioration du service aux usagers

Au programme énoncé ci-dessus, s'ajoutent :

- **les techniques de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte**
- **les techniques de prévention et sécurité, et le programme des formations SST ou PSC1**
- **les techniques d'animation et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte**
- **les savoirs associés dispensés par un PLP sciences et techniques médico-sociales dans les différentes sections dans lesquelles il peut enseigner**